

## Certificat en gestion des services municipaux

Téléphone : 514 987-3000 #20225  
Courriel : cert.pol@uqam.ca

Code	Titre	Crédits
4181	Certificat en gestion des services municipaux	30

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

### OBJECTIFS

Ce certificat veut répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des personnes occupant ou appelées à occuper divers postes dans les services administratifs municipaux. Il vise à permettre à ces personnes de mieux comprendre la structure et la dynamique des services municipaux; à fournir une compréhension détaillée des processus et des mécanismes de prise de décision dans le secteur public; à permettre l'acquisition de techniques de gestion spécifiques aux milieux publics et municipaux.

### GRADE PAR CUMUL

Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

### CONDITIONS D'ADMISSION

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

#### Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

#### Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

#### Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

#### Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée, d'une durée d'un an à temps complet ou l'équivalent, dans un organisme du secteur public ou du secteur parapublic ou encore dans un organisme à but non lucratif subventionné grâce aux fonds publics ou mandaté par les pouvoirs publics.

#### Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

#### Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec

après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

#### Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

### COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

#### 1. Les quatre cours obligatoires suivants (12 crédits):

- POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques
- POL3811 Vie politique municipale
- POL4750 Système politique municipal au Québec
- POL4790 Gestion des services municipaux

#### 2. Six cours choisis parmi les suivants (18 crédits) :

dont au moins deux cours siglés POL et deux cours siglés autre que POL.

- EUT1111 Enjeux du développement urbain
  - EUT1141 Dimensions juridiques de la ville
  - INF1026 Outils de bureautique, logiciels et Internet
  - JUR1033 Législations du travail
  - JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique
  - MGT2150 Management
  - ORH1163 Comportement organisationnel
  - POL4080 Groupes de pression
  - POL4702 Gouvernement, administration et contrôles institutionnels au Canada et au Québec
  - POL4762 Politique de finances publiques
  - POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public
  - POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public
  - POL4812 Évaluation des politiques et des programmes
  - POL4840 Système politique montréalais
  - POL5780 Planification et aménagement régional
  - POL5820 Théorie de la planification urbaine et régionale
  - POL5913 Politique de l'environnement
  - POL5915 Politique de l'énergie
  - SCO1250 Introduction aux sciences comptables
- ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

### DESCRIPTION DES COURS

**EUT1111 Enjeux du développement urbain****Objectifs**

Ce cours vise à introduire l'étudiant à un ensemble de notions et de connaissances qu'il approfondira dans le cadre de sa formation en urbanisme.

**Sommaire du contenu**

L'étudiant est sensibilisé aux problématiques actuelles de la société qui interpellent les urbanistes et les aménagistes, comme le développement urbain, la mobilité et les systèmes de transport, la gestion des espaces péri-urbains et l'étalement urbain, la revitalisation des centres urbains et des friches industrielles, la zone agricole, la mixité sociale et l'accès au logement, la pauvreté, les relations interethniques, la question environnementale, le développement économique et communautaire, la consultation publique et la participation citoyenne, le financement du développement et l'équité fiscale. Aussi, les rôles et fonctions des acteurs publics et privés intervenant en matière de développement et d'aménagement et le cadre dans lequel ils évoluent seront abordés. Finalement, un éclairage sur les réalités de la pratique professionnelle en urbanisme, notamment ses aspects déontologiques, est donné à l'étudiant.

**EUT1141 Dimensions juridiques de la ville****Objectifs**

Ce cours vise à familiariser l'étudiante ou l'étudiant avec les multiples dimensions juridiques de la ville en s'attardant à la portée et aux limites des mécanismes d'intervention et de contrôle dont disposent les corps publics en matière d'aménagement du territoire.

**Sommaire du contenu**

Le régime juridique de l'aménagement et de l'urbanisme est abordé de façon centrale dans le cours avec les précisions qui s'imposent quant aux enjeux agricoles, environnementaux et patrimoniaux. Le cours aborde également un ensemble de notions transversales comme le contexte constitutionnel canadien, les sources du droit municipal et de l'urbanisme, les institutions municipales et leurs compétences, l'application des règlements municipaux, les recours devant les tribunaux et l'encadrement juridique de la profession d'urbaniste.

**INF1026 Outils de bureautique, logiciels et Internet**

Le cours a pour objectif de faire connaître les aspects essentiels de l'utilisation de l'ordinateur et des logiciels de bureautique comme outil de travail. Caractéristiques matérielles de base d'un ordinateur et des périphériques. Notions de base de réseau domestique. Gestion des fichiers et des programmes. Utilisation d'un logiciel de bureautique : traitement de texte, tableur et conception de présentation. Conception de sites Web simples. Notions essentielles de sécurité des données et protection d'identité.

**Modalité d'enseignement**

Les travaux pratiques (séance hebdomadaire de deux heures) ainsi qu'une partie des cours magistraux ont lieu au laboratoire de micro-informatique. Ce cours ne requiert aucune connaissance en informatique.

**Conditions d'accès**

Ce cours est hors programme pour les étudiants en gestion et en sciences sauf pour le certificat en analyse chimique.

**JUR1033 Législations du travail**

Cours d'information sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence concernant le contrat et les relations de travail. Une attention particulière sera apportée à la syndicalisation, à la négociation et aux conventions collectives, à l'arbitrage et à la grève, à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à une analyse critique du droit du travail.

**JUR1041 Introduction au droit de l'administration publique**

Notion de droit. Place du droit administratif dans la structure juridique. Évolution du droit administratif. Problème de divergences: droit britannique, droit français. La situation au Canada et au Québec. Les tribunaux administratifs. Principales réglementations administratives au Québec. Contrôle des organismes administratifs au Canada et au

Québec.

**MGT2150 Management****Objectifs**

Comment penser une entreprise pérenne? Il faut penser son management. Le management est à la fois l'administration des choses et le gouvernement des hommes. Ce n'est pas que techniques et recettes de gestion: c'est un métier, un champ de connaissances, et une pratique porteuse d'une idéologie. Au terme du cours, l'étudiant sera en mesure : De situer le management dans son contexte global, d'en définir le rôle et d'en mesurer l'impact sociétal; De se constituer une culture générale du management et de ses ancrages historiques, économiques et philosophiques; De raisonner sur son environnement en manager intelligent et responsable ainsi que sur les outils utilisés en management, en abordant la complexité du système qu'est l'organisation; De s'interroger sur les « pourquoi » des « comment » du management, pour sortir du seul rôle de technicien de gestion, utilisateur d'outils, et se forger une compétence d'analyste.

**Sommaire du contenu**

Parmi les thèmes traités dans ce cours : Les fondements classiques du management pour comprendre ce que l'on entend par une approche réhumanisée du management, replacer les théories dans leur contexte historique, économique et scientifique et prendre conscience des emprunts faits au passé : la perspective technique et ses critiques la perspective humaine et ses critiques Les concepts et fonctions classiques du management contemporain : portrait du système managérial nord-américain et de son imbrication dans un système économique et sociopolitique global particulier. processus classique d'administration : décision, direction, planification, organisation et contrôle. Les approches récentes du management des idées et des connaissances dans l'organisation créatrice contemporaine. Les questionnements généraux qu'engage le management sur la conception de l'être humain et sur le rapport aux autres, à la collectivité, à la richesse et à la nature.

**Modalité d'enseignement**

Le cours s'inspire de l'approche pédagogique de la classe inversée. Les étudiants doivent faire leurs lectures avant le début de chaque séance, afin d'arriver préparés aux activités pédagogiques prévues en classe. L'approche pédagogique de ce cours, comporte ainsi deux volets complémentaires conçus pour impliquer l'étudiant dans son processus d'apprentissage. 1) Des lectures personnelles, exposés magistraux interactifs, exercices de mémorisation et de discussions structurées en groupe pour faire connaître et comprendre les concepts et les principes de base du management. 2) L'application pratique de ces notions par la réalisation d'exercices (discussions en petites équipes suivies de plénières, jeux, jeux de rôle, études de cas, mises en situations, etc.) qui permettent de se familiariser avec les pratiques du management, tout en prenant l'habitude de poser un regard critique sur celles-ci. Afin de rendre le cours le plus vivant possible, les étudiants sont invités à y partager leurs expériences, en posant des questions en rapport avec la matière, et en commentant l'actualité liée à celle-ci.

**ORH1163 Comportement organisationnel**

Ce cours vise à introduire l'étudiant aux processus adaptatifs de l'employé dans son milieu de travail sous l'influence conjointe des variables propres aux individus, aux groupes et à l'organisation même et à son environnement socioéconomique. Conformément à cette perspective, l'étudiant développera une approche diagnostique et critique quant au contenu des thèmes suivants: une perspective historique du comportement organisationnel comme science du management, la personne, ses perceptions, ses valeurs, ses attitudes, ses apprentissages, sa motivation au travail, les processus relationnels et d'influence des groupes, notamment les effets de la diversité culturelle, ainsi que les répercussions de la structure et de la technologie des organisations sur les comportements, la performance et la satisfaction des employés. Ce cours implique une utilisation intensive des technologies d'information et de communication. L'étudiant doit prévoir l'accès à un micro-ordinateur et à Internet.

**POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques**

**publiques**

## Sommaire du contenu

Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques comme champs d'analyse de la science politique. L'État et l'administration dans leur construction historique et leur intervention publique. Les liens étroits entre la construction et l'intervention de l'État et l'administration publique. L'approche wébérienne de l'administration publique et les réformes avancées par le courant du nouveau management public. Les principes d'organisation et les différentes composantes de l'administration (ministères, organismes autonomes, réseaux, etc.). Les notions d'autorité, de bureaucratie et de technocratie. Les problématiques de la prise de décision, de l'éthique et des rapports entre le politique et l'administratif. La conduite des politiques publiques : définitions et terminologie (loi, règlement, décret, etc.); les grandes étapes, de l'émergence à l'évaluation; les principaux acteurs (groupes d'intérêts, partis politiques, citoyens). Les grands débats actuels touchant l'administration et les politiques publiques.

**POL3811 Vie politique municipale**

Formation et fonctionnement des partis et des équipes sur la scène électorale municipale. Les attitudes et les comportements politiques à l'égard des institutions municipales et des questions d'intérêt local. Les associations volontaires dans la vie municipale. Les relations entre les administrations municipales et les autres institutions locales. Les relations entre électorat et administrations dans la vie politique municipale.

**POL4080 Groupes de pression**

Étude des concepts, méthodes et théories des groupes de pression et d'intérêts. Analyse de leurs modes de fonctionnement (recrutement, administration, techniques d'influence) et de leurs impacts sur la formation et la mise en oeuvre des politiques publiques. L'analyse concrète du fonctionnement des groupes de pression canadiens et québécois s'effectue à partir de législations (ou absence d'intervention législative) particulières qui ont provoqué l'intervention des groupes.

**POL4702 Gouvernement, administration et contrôles institutionnels au Canada et au Québec**

## Objectifs

Acquérir connaissances et capacités d'analyse concernant le contenu du cours.

## Sommaire du contenu

Principes et contraintes du pouvoir exécutif, de la haute administration et du pouvoir partisan au Canada et au Québec. Organismes et postes de pouvoir fédéraux et provinciaux qui leur sont associés (Conseil des ministres, Bureau du Conseil privé, Conseil du trésor, cabinets ministériels, etc.). Le contrôle parlementaire et judiciaire de ces pouvoirs et le processus législatif d'adoption des lois. Avenues de réformes envisagées et apparition de nouveaux contrôles institutionnels (Vérificateur général, Protecteur du citoyen, Commissaire au lobbying, etc.).

## Modalité d'enseignement

45 heures

## Préalables académiques

POL1502 Introduction à l'administration publique et aux politiques publiques

**POL4750 Système politique municipal au Québec**

Présentation du contexte historique qui préside à l'émergence et au développement des institutions municipales québécoises. Analyse des principales caractéristiques de l'organisation politique et administrative des municipalités du Québec. Étude des structures anciennes et nouvelles d'intervention au niveau local. Importance juridique et sociopolitique des gouvernements supérieurs dans les affaires municipales: contentieux fédéral-provincial, relations provinciales-municipales, projets de réforme du gouvernement québécois. Mise en pratique du cheminement du cours à l'occasion d'études de problèmes municipaux: habitation et rénovation urbaine, environnement et qualité de vie, fiscalité municipale, aménagement du territoire, etc.

**POL4762 Politique de finances publiques**

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à l'étude et à l'analyse des politiques de finances publiques, de ses concepts fondamentaux et des principales notions qui lui sont liées. Il vise aussi à les rendre capables de comprendre les divers contenus économique, politique et sociopsychologique du Discours du budget, d'en identifier les principales parties et d'en refaire le schéma. Les enseignements s'appuieront surtout sur les cas du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La matière du cours sera organisée autour de la définition du concept de finances publiques et autour des notions de revenu, de dépense, de déficit et de dette. Il sera aussi question de l'incidence du fédéralisme sur l'élaboration et la gestion des politiques de finances publiques; - des politiques économique, budgétaire et fiscale; des principes, des règles et des principaux acteurs; - du cycle budgétaire et des principales nomenclatures des crédits de dépenses publiques.

**POL4780 Principes et techniques de gestion dans le secteur public**

Initiation aux techniques et méthodes de gestion appliquées au secteur public. Étude de techniques comme le cheminement critique, la gestion par objectifs, la recherche opérationnelle, l'analyse des systèmes, l'informatique de gestion, etc., en regard des principes de gestion et de leur application dans les secteurs publics québécois et fédéral. Critique des principes logiques.

**POL4790 Gestion des services municipaux**

Aperçu historique des services municipaux dans les milieux ruraux, urbains et métropolitains. Caractéristiques de la gestion contemporaine des services municipaux au Québec: encadrement juridique et contraintes politiques, économiques et administratives. La gestion des ressources financières (système de taxation et réforme fiscale) et la répartition de ces ressources entre les services (confection du budget et conséquences sur les populations). La fonction publique de certaines catégories de fonctionnaires, causes et conséquences de la tendance à la professionnalisation de la fonction publique locale. Les rapports entre administrateurs et hommes politiques locaux. Évolution des relations entre administrations locales et centrales en rapport avec la gestion des services municipaux.

**POL4801 Gestion des ressources humaines dans le secteur public**

Analyse de l'évolution des principales politiques et structures d'encadrement des personnels. Examen des divers aspects de la fonction «personnel» (tels que recrutement, formation, promotion, évaluation) dans une perspective normative d'une part, mais aussi dans la perspective empirique des rapports entre la fonction publique et les moeurs politiques de la société, d'autre part. Présentation des structures et des processus de relations de travail du secteur public. Gestion des problématiques de performance et de motivation. Considération des incidences de la syndicalisation et des mesures de rattrapage.

**POL4812 Évaluation des politiques et des programmes**

Étapes de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes publics. Examen, à partir d'études de cas, des processus de suivi, de vérification, de mesure des effets et des impacts. Les enjeux politiques et économiques de l'évaluation des politiques et des programmes. Les méthodes d'évaluation au Québec et au Canada, et leur critique selon les différents intervenants.

**POL4840 Système politique montréalais**

Aperçus historiques sur le développement urbain de Montréal et de l'agglomération. Étude des caractéristiques institutionnelles majeures de la ville de Montréal et de la communauté urbaine de Montréal. Analyse de la configuration des forces politiques et économiques montréalaises (groupes de pression, comité de citoyens, partis politiques). Les fondements de la dynamique des relations entre Montréal, la C.U.M. et les autres instances gouvernementales actives dans l'agglomération montréalaise.

**POL5780 Planification et aménagement régional**

Problématique générale de la planification au Québec et perspectives

pour l'analyse des enjeux urbains et régionaux. Étude des institutions de planification mises en place durant la révolution tranquille et de leurs caractéristiques aux niveaux fédéral-provincial et municipal. Analyse des mouvements populaires régionaux et des moyens de remise en question de la planification technocratique. La planification dans la conjoncture actuelle (lois 125, 50, etc.).

Modalité d'enseignement

Études de cas. Travail en équipe. Séances de laboratoires.

### **POL5820 Théorie de la planification urbaine et régionale**

Présentation de théories de la planification urbaine et régionale. Élaboration des processus de planification dans un cadre urbain et régional: la formulation de la problématique, enquête, analyse, identification des problèmes, formulation des objectifs, élaboration, évaluation et choix des options, formulation des politiques, mise au point des instruments de mise en oeuvre, mise en oeuvre, évaluation des incidences des plans d'urbanisme, révision des plans.

### **POL5913 Politique de l'environnement**

Objectifs

Acquérir connaissances et capacité d'analyses concernant le contenu du cours.

Sommaire du contenu

Examen des politiques environnementales et des dimensions sociales, économiques, politiques, administratives et juridiques du développement durable. Analyse de la gouvernance environnementale au niveau local, national et international, avec une attention spéciale aux politiques canadiennes et québécoises. Examen des acteurs étatiques et non étatiques de la politique environnementale et de leur interaction. Processus décisionnels, instruments législatifs et réglementaires, enjeux actuels.

Modalité d'enseignement

45 heures

### **POL5915 Politique de l'énergie**

Objectifs

Acquérir connaissances et capacité d'analyses concernant le contenu du cours.

Sommaire du contenu

Principaux enjeux énergétiques en perspective comparée et leur évolution dans les sociétés contemporaines. Acteurs, institutions, processus et instruments en matière de politique énergétique. Analyse de l'influence des systèmes hérités du passé sur les choix collectifs présents. Les défis de la sécurité énergétique et de la transition vers des sociétés à faible émission de carbone. Analyse des conséquences politiques de l'usage des ressources naturelles et de l'acceptabilité sociale des projets d'énergies renouvelables et non renouvelables.

Modalité d'enseignement

45 heures

### **SCO1250 Introduction aux sciences comptables**

Le cours a pour objet de présenter le rôle de l'information financière dans la prise de décisions économiques. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la nature de l'information financière préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), de différencier les besoins des utilisateurs des rapports financiers, de sélectionner l'information pertinente selon le type de décisions économiques, d'évaluer les limites de l'information financière, de comprendre la terminologie utilisée, d'utiliser la littérature pour mieux saisir les problématiques financières et d'être conscient de l'importance de l'éthique dans l'exercice de la profession. Ce cours traite des principaux contenus suivants : - utilisateurs de l'information financière. Rôle et intervention des experts-comptables; - concepts fondamentaux des différents domaines liés aux sciences comptables; - nature et utilité de l'information financière; - analyse des opérations sur la base de l'équation comptable; - information financière portant sur les résultats, les flux de trésorerie, les ressources économiques et les sources de capitaux.

**CHEMINEMENT TYPE DE L'ÉTUDIANT À TEMPS COMPLET**

---

1	POL1502	POL3811	POL4750	POL4790	Optionnel
2	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel

---

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 26/10/22, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Été 2022